

Réf: Dossier 346577

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIS DAME BOUTIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU DJOROBITE 1, NON LOIN DE SICTA LOT
361, ILOT 41, Lot 361, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 19/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIS DAME BOUTIQUE »

Objet: Vente de boubou, sac à main et mèches ; Vente d'accessoires de mode.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU DJOROBITE 1, NON LOIN DE SICTA LOT
361, ILOT 41, Lot 361, Ilot 41

Dirigeant(s) Mme KACOU AMON AMAH CHRISTIANE-GENEVIEVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10246 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61603/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

